

Visite sur le site de l'INSA

Lyon – le 13 janvier 2010

Intervention de Yazid Sabeg

Monsieur le Préfet à l'égalité des chances,
Monsieur le Recteur de l'Académie de Lyon,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissements
d'enseignement supérieur,
Mesdames et Messieurs les responsables associatifs et
responsables diversité,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les professeurs et les
étudiants,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. Je tiens à remercier tout particulièrement Alain STORCK sans qui l'organisation de cette journée n'aurait pas été possible. J'ai écouté avec attention les propos qui ont été échangés tout au long de cette journée. Et je veux rendre un hommage

chaleureux à chacun d'entre vous pour les initiatives formidables que vous prenez ensemble pour ouvrir les portes de la réussite aux élèves les moins favorisés, pour des raisons sociales, ethniques ou territoriales.

Le Président l'a rappelé ce lundi : l'excellence et l'égalité de traitement doivent être inséparables. En ce sens l'objectif de 30% de boursiers dans les grandes écoles est parfaitement louable. Le statut de boursier n'est évidemment pas un critère d'admission aux grandes écoles. **Le taux de boursier n'est pas un quota mais un indicateur** parmi d'autres de démocratie sociale dans l'éducation.

Réconcilier l'excellence et l'ouverture à la diversité des profils et des talents,

- cela **ne signifie certainement pas rabaisser le niveau**, comme l'ont insinué certain.

- mettre l'égalité et la justice au cœur du projet éducatif signifie qu'on doit **chercher l'excellence partout où elle est**, diversifier les critères de recherche de l'excellence, au-delà des seuls critères académiques. Nous devons apprendre à être pluri sélectif et non pas seulement hyper sélectif, pour les concours d'entrée aux grandes écoles

comme dans tout parcours ascensionnel d'enseignement supérieur.

La sélection au mérite est la clé de voute de notre système éducatif. Le mérite, c'est le contraire des statuts hérités. C'est le contraire des privilèges de naissance qui fixent une fois pour toute les espérances des individus. Le mérite signifie que ce que l'on fait est plus important que là d'où l'on vient. Les grandes écoles le savent bien, puisqu'elles ont vocation, depuis la Révolution, à ouvrir toutes les routes du savoir, sans autre considération que celle du talent.

C'est aussi dans les grandes écoles que se forme l'élite de notre pays. C'est dans les grandes écoles que les perspectives professionnelles sont les plus favorables, a fortiori en entreprise. Pourtant ce sont toujours les mêmes qui en bénéficient, comme si l'audace, le goût de l'effort, l'esprit critique étaient l'apanage d'une élite sociale.

Alors aujourd'hui, il y a certainement à **inventer une nouvelle méritocratie** car les facteurs bloquants, qui dénaturent la sélection des meilleurs, sont devenus si nombreux qu'ils compromettent tout à la fois l'efficacité et la légitimité sociale du système. L'autocensure, les biais sociaux, les freins matériels,

l'étroitesse des viviers, tout cela entrave les établissements d'enseignement supérieurs dans leur mission.

Le résultat, c'est une baisse des vocations dans les filières scientifiques et techniques qui est tout à fait préjudiciable à notre économie et à notre société. **Et l'on est un des pays développés qui a l'un des plus faibles taux de jeunes dans l'enseignement supérieur.** Je rappelle que le processus de Bologne recommande de porter à 50% d'une classe d'âge le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur. Nous en sommes à 42%. Comment l'on fait entrer 400 000 jeunes de plus dans l'enseignement supérieur tout en préservant l'excellence ? C'est là la vraie question.

Vous **inventez quotidiennement de nouvelles méthodes pour repérer et promouvoir les talents**, vous réfléchissez à l'amélioration de notre système de sélection pour élargir le vivier de recrutement, et par là-même, sa base sociale. L'enjeu est bien de relancer la dynamique ascensionnelle de notre système éducatif, qui a su si bien le faire dans le passé, et dont les grandes écoles et les universités sont la pointe ultime. Ce n'est ni de la nostalgie, ni un rétrécissement de nos ambitions que de le dire.

Le comité interministériel qui s'est tenu le 23 novembre dernier, sous la présidence de François Fillon, a adopté une série de mesures importantes en faveur de l'égalité des chances. Il marque une étape décisive dans l'évolution des grandes écoles, qu'elles soient publiques, sous convention avec l'Etat, ou privées. Le Premier ministre a en effet rappelé avec force qu'indépendamment de leur statut juridique ou de leur tutelle respective, les écoles participent sans distinction de la mission de service public d'enseignement supérieur et de recherche. Plusieurs décisions qui vous concernent directement ont été arrêtées :

- 1) **Cent nouvelles classes prépas technologiques seront ouvertes d'ici 2011.** Les bacheliers technologiques qui concentrent une forte proportion d'étudiants défavorisés, doivent être considérés comme une catégorie d'étudiants à part entière, susceptibles lorsqu'ils le peuvent et le souhaitent, d'accéder aux études supérieures. **Les écoles d'ingénieurs et de gestion doivent augmenter très fortement le nombre de places réservées aux meilleurs bacheliers technologiques.** Ce qui doit conduire impérativement les lycées à réévaluer le statut pédagogique de la filière, dès la seconde. C'est tout un processus qu'il faut réinventer.

- 2) **La création de 20 résidences sociales étudiantes d'ici 2011** permettra d'accueillir plus de 2000 étudiants des classes préparatoires et des universités. J'ai demandé à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine d'établir une cartographie précise des besoins et d'identifier les sites immédiatement exploitables.

- 3) Dès la rentrée 2010, les étudiants boursiers seront exemptés, dans toutes les grandes écoles sous tutelle de l'Etat, des **frais d'inscription aux concours**. J'invite les écoles privées à s'emparer de cette question : le niveau de revenu des familles ne peut être une barrière à l'entrée des grandes écoles.

- 4) Quatrième mesure : **l'augmentation de 30% du nombre d'apprentis dans les grandes écoles**. L'apprentissage est une modalité pédagogique tout à fait favorable à l'ouverture sociale et à l'insertion professionnelle. Pour un bon élève de terminale, il offre la possibilité de poursuivre des études longues et coûteuses avec un vrai salaire et un emploi à la clé. Je sais que les écoles de gestion ont un temps d'avance sur ce sujet. Je les engage à poursuivre leur effort. Quant aux écoles d'ingénieurs, il est grand temps qu'elles comblent leur retard. J'ai eu de nombreux échanges avec la Commission du Titre d'Ingénieurs. Elle

se dit prête à évoluer. **L'apprentissage doit certes concerner l'intégralité du parcours. Mais des entrées à tout niveau sont possibles.** Rien ne vous interdit de proposer l'apprentissage en avant dernière année à des élèves qui ont intégré le cursus étudiant l'année précédente.

- 5) Nous avons aussi décidé de lancer une **mission d'inspection sur le caractère discriminant des concours** d'entrée aux grandes écoles, afin de s'assurer qu'ils ne sont pas des formes déguisées de reproduction sociale. J'y reviendrai car vous avez, sur ce point, la possibilité d'anticiper les choses.

- 6) La **signature d'une convention spécifique en faveur de l'égalité des chances** viendra entériner notre engagement. Elle sera signée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Commissariat à la diversité et à l'égalité des chances, et la Conférence des grandes écoles.

- 7) Enfin, les **journées de l'excellence et de la réussite** se tiendront les 29 et 30 janvier prochains. Elles ont trois objectifs :

- Premier objectif : **faire connaître les filières du supérieur** à tous les jeunes, y compris aux élèves des quartiers défavorisés et des établissements ruraux. L'inégalité sociale, c'est aussi l'inégalité en matière d'information. Beaucoup d'élèves de ZEP méconnaissent l'existence des classes préparatoires. Beaucoup s'imaginent encore qu'elles sont réservées à quelques initiés. Cette situation ne peut plus durer.
- Le deuxième objectif, c'est de **démythifier les formations d'excellence**, afin d'ouvrir les barrières d'ambition qui freinent les élèves les plus talentueux.
- Le troisième objectif, c'est de **donner aux élèves le goût de s'engager dans les métiers d'avenir**, en particulier ceux des technologies, de la science, et de l'industrie, qui sont des secteurs porteurs sur le marché du travail.

*

L'ouverture sociale de l'enseignement supérieur n'a de sens que si nous sommes capables de la réaliser ensemble. J'invite les établissements à aller plus loin pour donner davantage d'ampleur à ces mesures.

- 1) En ce qui concerne **la suppression des frais des concours** et des frais de dossier afférents, il est souhaitable, et parfaitement envisageable, que cette mesure soit effective dès la rentrée 2010, aussi bien pour les recrutements après le baccalauréat que pour les admissions à un niveau supérieur. Les écoles publiques ou régies par des conventions avec l'Etat sont concernées au premier chef mais cela concerne aussi les écoles privées car – je le répète – ce n'est pas le statut juridique qui importe ici mais le fait que les établissements participent de la mission d'intérêt général d'enseignement supérieur et de recherche.

- 2) Au-delà des frais d'inscription aux concours, **l'hébergement pendant les oraux** reste un poste de dépense important pour les familles. Les établissements disposant de résidences sociales étudiantes mettront donc des chambres à disposition des candidats boursiers admissibles. Nous travaillons également en collaboration étroite avec la SNCF pour alléger les frais de transports des candidats.

- 3) Interrogez-vous également sur **la légitimité du tour de France** que les écoles de gestion imposent aux admissibles pendant les oraux, sous prétexte « que la

découverte de son futur environnement de formation est importante dans le choix définitif du candidat »... Ont-elles calculé le coût moyen (déplacements plus hébergement) du candidat ? Pourquoi faudrait-il que les candidats viennent dans chacune des écoles pour qu'elles remplissent leurs promotions alors que les Mines de Saint-Etienne ou Centrale Nantes réussissent à le faire avec des concours communs sur Paris !

4) Je souhaite également que les écoles de gestion distinguent dans leur classement les candidats issus des classes préparatoires économiques et commerciales « classiques » de ceux qui viennent de la filière technologique. **L'interclassement** est une erreur en matière d'attractivité des voies technologiques. Elle est très mal vécue par les candidats et les professeurs. Et cela conduit certaines écoles à n'avoir presque aucun étudiant des filières technologiques dans leurs effectifs. C'est aussi un non-sens sur le plan scientifique : comment justifier qu'on interclasse des candidats qui n'ont pas passé les mêmes épreuves !

5) Quant aux grandes écoles qui ne recrutent pas encore au travers **des filières technologiques**, tant au niveau du bac (STI, STL, STG, STV) qu'au niveau des classes

préparatoires (PT, TSI, ATS, ECT), je souhaite qu'elles ouvrent de tels concours d'ici 2011. Celles qui disposent de ces recrutements doubleront le nombre de places au concours en 2011, par rapport au nombre de 2009. **Dans le même temps les écoles doivent recruter beaucoup plus d'universitaires et encourager les doubles diplômes.**

- 6) Je vous engage aussi à vous saisir du problème du **biais des recrutements**, en vérifiant d'une part que le pourcentage de boursiers parmi les candidats est bien en phase avec le taux de boursiers dans les filières amont. En vous assurant d'autre part que ce taux ne s'effondre pas lors des épreuves écrites puis des épreuves orales. Il suffit généralement de comparer la moyenne générale des boursiers et celles des non-boursiers pour savoir si les épreuves écrites ou orales sont discriminantes. Si certaines épreuves sont socialement biaisées, je vous invite à faire preuve de créativité en modifiant soit les coefficients, soit les modalités, soit les contenus des épreuves.
- 7) Je vous recommande enfin d'**inventer des modalités de recrutement audacieuses** et mieux adaptées aux jeunes

issus de milieux modestes, qui ont besoin, plus que les autres, d'une sécurisation de leurs parcours de formation. Bien entendu, l'ouverture sociale ne doit pas céder à l'exigence intellectuelle qui fait la qualité de nos diplômés et leur valeur sur le marché du travail.

*

Pour conclure, je voudrais vous dire que **je n'ai pas de doute sur le désir d'ouverture sociale des grandes écoles**. Il n'est pas non plus question de les rendre responsable des failles du système éducatif. Il y a un énorme travail à accomplir en amont sur les viviers, par l'accompagnement scolaire, par l'orientation, etc. Mais je suis convaincu que **les Grandes Ecoles ont tout à gagner à s'ouvrir à d'autres formes d'intelligence** et à d'autres compétences, de sélectionner sur des critères différents des seules connaissances ou sur des connaissances tout simplement différentes. Accroître et diversifier les viviers de recrutement, c'est une manière de former les diplômés que réclament les entreprises, et le monde du travail en général. C'est une façon de promouvoir tous les talents, de les porter vers l'excellence mondiale. Et c'est le seul enjeu qui vaille.

Je vous remercie.